

Coustellet village

association des habitants de Coustellet - Vaucluse

Monsieur le Maire

Coustellet, le jeudi 3 juillet 2008

Objet : un projet ambitieux pour Coustellet

Monsieur le Maire,

Notre association d'habitants s'adresse à vous pour vous soumettre quelques idées qui pourraient converger autour d'un projet ambitieux pour Coustellet.

Ce projet concerne chacune de nos communes et la communauté de communes de Coustellet en tant que telle.

Ces idées sont le fruit des conversations que nous avons eues avec les maires des communes de Cabrières d'Avignon, Maubec, Oppède et Robion, directement présentes sur le territoire de Coustellet.

Mais peut-être avez -vous déjà entamé une telle réflexion ? Dans ce cas, notre proposition n'aurait plus lieu d'être.

D'un simple carrefour à l'origine, avec déjà une vocation économique marquée (gare, coopératives, distilleries, carrières...), Coustellet est devenu au cours des dernières décennies une véritable agglomération : pôle économique en développement (très nombreuses entreprises), pôle commercial et touristique (marchés réputés, musée de la Lavande, hébergements, restauration...), pôle culturel (La Gare, galeries d'art...), pôle éducatif (crèche, écoles, collège), de nombreux professionnels dans le domaine médical et des services à la personne, et également d'importantes zones d'habitation (population permanente estimée à près de 1500 personnes).

De nouveaux projets verront le jour dans les prochaines années : moyenne surface commerciale, nouvelles zones d'activités (Le Sarret), résidences de vacances ou de retraite,...

Ces implantations d'envergure, nécessaires à la vitalité de nos communes, construites au fil des années, nécessitent aujourd'hui de gagner plus encore en cohésion pour être pleinement valorisées.

≈

Une première proposition, afin de travailler sur cette cohésion serait de créer, au sein de la

Communauté de Communes une instance (groupe de travail d'élus, commission, comité consultatif..) chargée d'étudier l'accompagnement nécessaire au devenir de Coustellet (aménagement urbain, services publics, équipements sportifs, préservation d'espaces naturels..).

Cette instance de travail pourrait s'adjoindre les vues des forces vives de l'agglomération : professionnels, associations d'habitants, socio-culturelles, environnementales..

Un des axes majeurs d'étude pourrait être, de façon prioritaire, l'aménagement urbain de l'agglomération afin d'en améliorer de façon significative la qualité environnementale, la sécurité, la qualité de vie, ainsi que l'image de marque nécessaire au développement économique. Des progrès dans ce domaine seraient certainement source de cohésion humaine et sociale.

Il semble que le frein actuel au progrès réside dans le nombre des instances décisionnaires : plusieurs communes, communauté de communes, syndicats, département..

≈

La seconde proposition serait de **confier la mission d'aménagement urbain de l'agglomération de Coustellet à la Communauté de Communes**. Ce qui serait complémentaire à ses compétences actuelles, sans enlever toutefois de prérogatives aux communes concernées. Une telle démarche devrait se faire de façon concertée, démocratique et participative,

≈

Les projets de contournement routier de Coustellet reviennent à l'ordre du jour. Une telle réalisation permettrait notamment d'améliorer et d'alléger la circulation routière (18 000 véhicules/jour) sans effet négatif pour l'économie. La concrétisation d'un tel grand chantier nécessitant des financements très importants, des procédures d'enquête publique, des acquisitions de terrain et des réalisations d'ouvrages d'art nécessitera encore plusieurs années.

Notre **troisième proposition**, liée aux précédentes, serait d'envisager **de réaliser sans attendre, par anticipation au projet de déviation, les aménagements urbains nécessaires et urgents** : plan de circulation, de stationnement, création et réfection des trottoirs, limitation de la vitesse, mise en valeur des transports en communs scolaires et publics (abribus), voies cyclables, liaisons avec les centres de villages, zones piétonnes et espaces verts.

Cet aménagement permettrait d'accroître fortement l'attractivité et la qualité du lieu pour ses habitants mais également pour ses acteurs économiques.

Un tel projet nécessiterait, nous en sommes bien conscients des procédures de déclassement de voiries, de transfert de compétences, afin d'aboutir à une réalisation cohérente.

Il s'agit là d'un projet très ambitieux, un grand souffle fédérateur pour notre communauté de communes, source de nouveaux développements de qualité.

≈

Aussi, notre suggestion serait d'étudier ces propositions, si elles vous agrément, au sein de votre conseil municipal, du conseil communautaire et de les inclure dans les discussions prochaines que vous pourrez avoir avec les instances publiques (conseil général, préfecture..).

Bien entendu, notre association saura être à vos côtés comme interlocuteur d'étude et de façon active pour la communication avec la population de Coustellet pour leur mise en oeuvre.

Vous remerciant d'avance de l'intérêt que vous porterez à ces propositions, nous restons à votre disposition pour les approfondir ensemble.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Francis Manguy
Président de l'association Coustellet village

Coustellet village

Association des habitants de Coustellet
c/o Francis Manguy
8 avenue des Lavandes
Coustellet
84220 Cabrières d'Avignon

Tél : 04.90.76.75.07

Mobile : 06.88.87.61.53

e-mail : coustelletvillage@gmail.com